

## GABARIT-RAPPORT<sup>1</sup> À L'INTENTION DU GROUPE – THÈME 5 : SÉCURITÉ DES PERSONNES

### Qu'est-ce qu'une agression sexuelle ?

« Un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, [...] par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne<sup>2</sup>. »

Agresser sexuellement, c'est imposer des gestes, des attitudes, des pratiques sexuelles ou ciblant la sexualité, ou encore des paroles à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant notamment : l'intimidation, le chantage, la menace, la manipulation ou la violence verbale, psychologique ou physique.

Les violences à caractère sexuel peuvent aussi inclure : le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel qui traduisent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les attentions sexuelles non désirées et non réciproques, le cyberharcèlement, les images sexuellement dégradantes, le voyeurisme, l'exhibitionnisme, l'exposition sexualisée, la traite des personnes, le sextage, l'exploitation sexuelle ou toutes autres inconduites à caractère sexuel.

CADRE DE RÉFLEXION	
<b>Énoncé d'engagement (notre but commun) :</b>  Les membres du <i>Comité consultatif pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i> et ses groupes de travail s'engagent à <ul style="list-style-type: none"><li>collaborer et travailler dans un but commun pour concrétiser le projet <i>Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i>.</li><li>Durant ce travail,<ul style="list-style-type: none"><li>protéger la confidentialité des propos, des témoignages et des discussions ;</li><li>privilégier des conduites responsables, éthiques et bienveillantes, dans un esprit d'inclusion, d'ouverture et de respect des différents points de vue et postures des membres ;</li><li>prendre en compte les différentes perspectives en matière de violences à caractère sexuel.</li></ul></li><li>Rechercher de solutions collectives dans le choix des actions et des recommandations.</li></ul>	<b>Valeurs (notre guide d'actions et d'interactions) :</b>  Respect de la dignité et de l'intégrité Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, offrira un environnement de travail respectueux permettant aux membres de contribuer activement à ses travaux. Tout comportement pouvant diminuer, dévaloriser ou dénigrer un autre membre, sur les plans personnel ou professionnel ne sera pas toléré et, le cas échéant, ce type de comportement pourrait mener à mettre fin à la participation d'un membre auxdits travaux. Les membres doivent pouvoir s'exprimer en toute confiance, sachant que leurs propos ou témoignages ne seront pas jugés et demeureront confidentiels, même en dehors des huis clos. Les membres seront responsables de préserver et de protéger l'information qui leur est confiée durant leur mandat ainsi qu'au terme de celui-ci.  Respect des différences et de la diversité Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, favorisera l'adoption d'une approche institutionnelle

<sup>1</sup> À noter que ce gabarit-rapport n'est pas un compte rendu. Il s'agit d'un document que les groupes de travail utiliseront pour remettre au Comité consultatif (rapports périodiques d'état d'avancement des travaux et bilan final aux termes des travaux). Il vise aussi à rappeler le cadre de réflexion et le cadre de travail.

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2001, p. 22). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Québec. Publications Gouvernement du Québec.

<ul style="list-style-type: none"> <li>Être solidaires des recommandations prises par consensus, et ce, afin que l'UQO puisse se doter ultimement d'un plan opérationnel des recommandations visant à assurer une communauté et une vie universitaire exemptes de violences à caractère sexuel.</li> </ul>	<p>inclusive qui respecte les différences et la diversité, incluant les différences de points de vue et de postures, favorisant l'équité et l'égalité. Le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, adoptera et placera au centre de sa dynamique l'écoute, l'ouverture au dialogue, la collaboration, la confiance, la solidarité et le bien commun afin d'assurer le respect de ses membres et l'ouverture à tous les points de vue et d'assurer la réalisation du projet visant une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel.</p> <p><i>Solidarité et collaboration</i> Les membres du Comité consultatif, et ses groupes de travail, adopteront une attitude d'écoute, d'empathie et d'ouverture d'esprit afin de favoriser la compréhension et la solidarité. Les membres veilleront à collaborer et à mettre en place des conditions facilitantes pour la conduite des travaux et pour assurer la mise en œuvre du projet <i>Pour une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel</i>.</p> <p>Responsabilisation individuelle et collective Les membres seront interpellés à traiter des enjeux en matière de violences sexuelles sur lesquels se penchera le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, quelles que soient ses connaissances préalables ou ses engagements. Les membres sont encouragés à traiter ces enjeux de façon responsable, ouverte et honnête, afin de favoriser une mobilisation individuelle et collective autour de ceux-ci. Les membres s'engagent à viser l'intérêt commun plutôt que l'intérêt personnel, avec seul objectif d'assurer le succès des travaux du Comité consultatif, incluant ses groupes de travail en respectant les orientations et les choix d'actions déterminés collectivement.</p>
<p><b>Mandat :</b> Les groupes de travail auront comme mandat de travailler sur des thèmes précis ayant été identifiés par le Comité consultatif.</p> <p><u>Grand livrable</u></p> <p>À la fin de leurs travaux, le groupe de travail doit présenter un rapport de ses recommandations au Comité consultatif, aux fins de sa validation, et ce, au plus tard à l'automne 2019.</p> <p><u>Objectifs communs à l'ensemble des groupes de travail</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Analyser l'état des lieux (ce qui se fait/existe à l'UQO et ailleurs).</li> <li>Effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d'autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès.</li> <li>Proposer des actions et solutions concrètes (Quoi-Pourquoi-Comment-À qui-Par qui)</li> <li>Proposer des mesures de mise en œuvre de ces actions et solutions.</li> </ol>	<p><b>Grandes orientations (notre guide de réflexion) :</b></p> <p>Dans le cadre de ses travaux, le groupe de travail veillera à</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Tenir compte de la définition proposée par le Comité consultatif de ce qu'est une agression sexuelle</li> <li>Axer la réflexion sur le développement d'une culture de respect pour créer un changement organisationnel et des changements de comportements durables.</li> <li>Privilégier une approche institutionnelle inclusive où la communauté universitaire collabore à créer un milieu exempt de violences sexuelles.</li> <li>Privilégier des actions/solutions/mesures qui favorisent l'adoption d'une approche aidante et exempte de jugement (respect et empathie) envers la victime, et centrée sur la victime (besoins et réalité).</li> <li>Proposer des actions/solutions/mesures qui assurent la confidentialité pour toutes les parties (plaignant, victime, mise en cause, harceleur, agresseur, témoin, etc.) et facilitent le signalement et la dénonciation.</li> <li>Proposer des actions/solutions/mesures qui assurent la protection de la victime.</li> </ol>

5. Formuler des recommandations au Comité consultatif.

7. Privilégier des actions/solutions/mesures qui soutiennent les personnes trouvées responsables de violences sexuelles et visant à les faire cheminer dans la reconnaissance de leurs gestes et leurs impacts, ainsi qu'à limiter les risques de récidive.

## CADRE DE TRAVAIL

**Thème 5 : Sécurité des personnes**

**Objectifs transversaux (pour tous les groupes de travail) :**

1. Tenir compte des réalités vécues au sein des établissements de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme).
2. Tenir compte des réalités vécues par l'ensemble de la communauté universitaire dans sa diversité (cycles d'études, catégories d'emploi, diversité de genre, orientation sexuelle, diversité culturelle et ethnique, besoins spéciaux en raison d'un handicap ou d'un problème de santé, etc.).

**Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 5 : *Sécurité des personnes***

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectifs de/d'

1. Consulter la communauté universitaire pour déterminer les besoins en matière de sécurité des personnes.
2. Identifier les zones à risques.
3. Se pencher sur les incidents pouvant avoir eu lieu lors d'activités organisées ou endossées par l'UQO, dans ses espaces ou hors campus (compétitions sportives, colloques, activités liées à la mission de l'UQO, etc.).
4. Proposer des mécanismes et des services qui assurent la sécurité des personnes qui étudient et qui travaillent à l'UQO, que ce soit dans le cadre d'activités sur le campus, lors d'activités hors campus ou lors d'activités endossées par l'UQO et tenues par des groupes externes. Ces mécanismes doivent inclure les personnes affiliées à l'UQO (ex. ÉNAP), les personnes qui travaillent pour les entreprises de service de l'UQO et les personnes externes qui utilisent les services de l'UQO. Ces mécanismes doivent renforcer le sentiment de protection et de sécurité des personnes dans les locaux, les résidences, les stationnements, les rues environnantes.
5. Proposer des initiatives pour rendre les campus plus sécuritaires et accueillants dans le souci de la reconnaissance et du respect de la diversité des membres de sa communauté universitaire.

Faits saillants visant à contextualiser les travaux (nombre de rencontres tenues, sources utilisées, état des lieux à l'UQO et ailleurs, limites du rapport ou bilan, etc.) :

Nous avons fait 4 rencontres. Le 26 octobre et le 7 décembre, 4 avril et 7 juin.

Nous allons échanger des courriels pour accélérer l'élaboration d'un sondage pour la communauté universitaire.

Les membres du groupe de travail formulent les recommandations suivantes (comprenant les échéances de réalisation, retombées visées, etc.) :

#### **ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES POUR LES EMPLOYÉS (ÉES) DU CAMP DE JOUR ET LES ENTRAÎNEURS (ES) DES ÉQUIPES SPORTIVES DE L'UQO**

Camp de jour : Même si le camp de jour est offert par le centre sportif, celui-ci se déroule dans les locaux de l'UQO et porte le nom de Camp de jour de l'UQO. Il est important de s'assurer la sécurité des enfants. Nous suggérons de s'assurer que les employés remplissent un formulaire de vérification d'antécédent judiciaire. Groupe sportif : Pour les entraîneurs des différentes équipes sportives de l'UQO, s'assurer qu'il remplisse un formulaire d'antécédent judiciaire. Nous suggérons aussi qu'il suive la formation en ligne suivante : <http://french.respectgroupinc.com/>, afin de mieux s'outiller pour reconnaître et prévenir l'intimidation, l'abus, le harcèlement et la discrimination au moyen d'une certification en ligne interactive.

#### **STATIONNEMENTS**

Gatineau : Afin d'assurer la sécurité dans les stationnements, nous suggérons d'installer des téléphones d'urgence ou encore des bornes d'urgence (comme celle que nous retrouvons dans les Parc-o-bus de la STO). Celles-ci seraient reliées directement avec l'agent de sécurité.

Nous avons eu la confirmation que l'éclairage est supérieur aux exigences par contre, nous suggérons de vérifier avec la ville pour améliorer l'éclairage pour les rues avoisinantes. Une modification du règlement pour le stationnement dans les zones 1 après 17h30 a été approuvée. Il est maintenant possible de se stationner dans la zone 1 après 17h30 avec une vignette ou une passe de stationnement. Vous pouvez consulter l'information concernant ce changement sur la page web du stationnement : <https://uqo.ca/stationnement>

Ripon : Selon madame Cordero Montoya, il n'y a pas de problématique pour le stationnement. Par contre, il serait bon de faire de la sensibilisation auprès de la clientèle de Ripon sur la sécurité lors des déplacements, ex : se déplacer en groupe, etc.

Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse: Malheureusement, nous n'avons pas aucun représentant de Saint-Jérôme n'y de Sainte-Thérèse sur notre comité. Par contre, selon notre site web, il y a une navette gratuite pour la clientèle de l'UQO St-Jérôme. Nous espérons avoir leur opinion lors de notre sondage.

## APPLICATION MOBILE GRATUITE POUR LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Nous suggérons à l'UQO de s'abonner à une application mobile pour la communauté universitaire permettant de recevoir des notifications sur les appareils mobiles lors de situations d'urgence. Nous avons fait des recherches et l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Rimouski utilisent déjà cette application. Cette application a été développée par la compagnie AppAmor. Le coût varie selon nos besoins et la grandeur de notre institution.

<http://www.apparmor.com/>

vidéo explicatif sur YouTube (en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=5j2QzRUhydE>

Vous pouvez consulter les pages suivantes pour plus d'informations.

L'UdeS : <https://www.usherbrooke.ca/urgence/application-securiteudes/>

UQAR : <https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/2417-securite-uqar-une-nouvelle-application-pour-les-situations-d-urgence>

## QUESTIONNAIRE

Notre comité travaille présentement sur la préparation d'un sondage pour la communauté universitaire afin d'avoir leur opinion sur la sécurité dans les différents pavillons. Nous allons utiliser LimeSurvey. Lorsque notre sondage sera prêt, nous souhaiterions de l'aide du comité CCUSVS pour faire parvenir le sondage à la communauté universitaire. En date du 8 juin, notre sondage est presque finalisé. Nous nous sommes informé si nous devons faire approuver notre questionnaire.

## TÉLÉPHONES D'URGENCES

Nous constatons que l'information au-dessus ou sur les téléphones d'urgences qui se trouvent dans les différents pavillons n'est pas uniforme. Nous suggérons d'uniformiser l'information. De plus, nous suggérons d'inscrire au-dessus des téléphones : « Agent de sécurité » (voir annexe 1)

Il est aussi important de vérifier qu'il y a des téléphones accessibles pour tous les étages et corridors. Nous suggérons qu'une caméra de surveillance soit orientée vers les téléphones ainsi, l'agent de sécurité pourrait avoir un visuel de la personne lorsqu'elle communique avec lui.

Nous suggérons aussi d'ajouter une affichette perpendiculaire pour mieux repérer les téléphones.

À l'Université d'Ottawa, nous avons découvert qu'il existe des borne d'urgence à l'intérieur des pavillons (voir annexe 2)

Le Groupe de travail – thème 5 : *Sécurité des personnes* est composé des personnes suivantes :

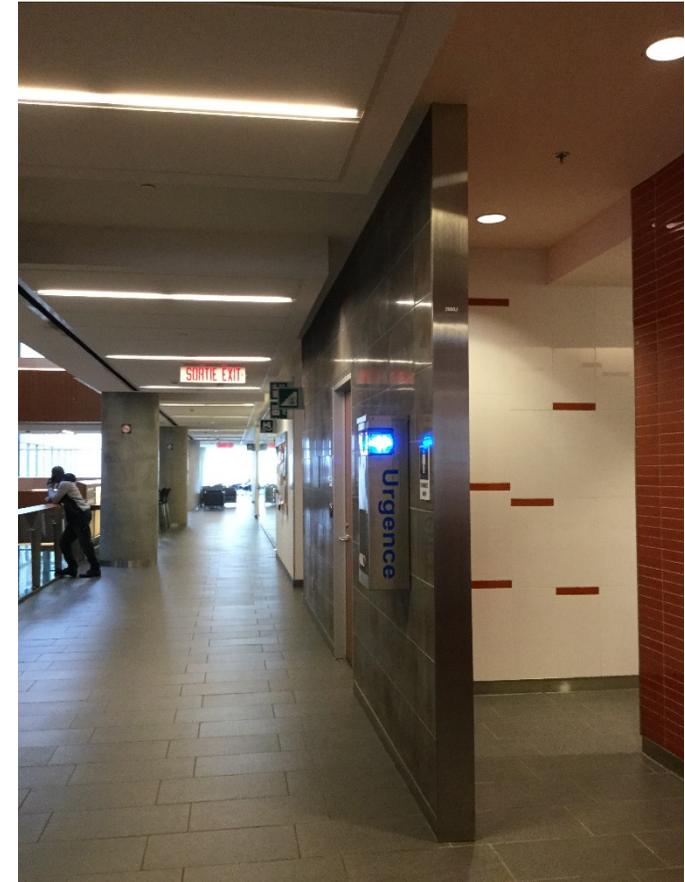
- Madame Natalia Dankova, Professeure
- Monsieur Francis Charpentier, Service des terrains et bâtiments
- Madame Rebeca Cordero Montoya, étudiante (Ripon)
- Madame Marie-Hélène Gauthier, Assistante administrative Secrétariat général
- Madame Mélanie Bertrand, Service de la bibliothèque

# ANNEXE 1



Rapport périodique d'état d'avancement des travaux en date du 8 juin 2018  
Préparé par (co-responsables du groupe de travail) Mélanie Bertrand

# ANNEXE 2



Rapport périodique d'état d'avancement des travaux en date du 8 juin 2018  
Préparé par (co-responsables du groupe de travail) Mélanie Bertrand